

## Annexe X

### Concordance des affectations du SAD avec les affectations du territoire public (PATP).

No de la zone	Nom	Type de zone*	Superficie (km <sup>2</sup> )**	Territoire public régional (%)***	Orientation gouvernementale			Affectation au SAD
					Intention	Vocation	Objectif spécifique	
01-001	Fleuve	Simple	4808,58	Sans objet	Utiliser le fleuve et l'ensemble des ressources.	Utilisation multiple	Aucun objectif spécifique	Sans affectation
	Saint-Laurent							
01-002	Aire de concentration d'oiseaux aquatiques, héronnière et colonie d'oiseaux	Éclatée (16)	495,24	Sans objet	Sauvegarder l'habitat de la sauvagine, du grand héron, du bihoreau gris ainsi que l'habitat des colonies d'oiseaux sur une île ou une presqu'île.	Protection	Aucun objectif spécifique	Récréotouristique (les îles)
01-005	Territoire morcelé	Simple	188,77	1,642	Utiliser le territoire et l'ensemble des ressources.	Utilisation multiple	Aucun objectif spécifique	Récréoforestière
01-006	Projet d'aire de concentration d'oiseaux aquatiques et de héronnière	Éclatée (8)	36,37	0,316	Sauvegarder l'habitat de la sauvagine, du grand héron et du bihoreau gris.	Protection projetée	- Adapter les modalités d'exploitation du territoire et des ressources de manière à favoriser la protection de ces habitats fauniques.	Conservation

No de la zone	Nom	Type de zone*	Superficie (km <sup>2</sup> )**	Territoire public régional (%)***	Orientation gouvernementale			Affectation au SAD			
					Intention	Vocation	Objectif spécifique				
01-007	Aire de confinement du cerf de Virginie	Éclatée (30)	537,94	4,679	Sauvegarder l'habitat du cerf de Virginie tout en autorisant les utilisations qui sont compatibles au maintien de la qualité de l'habitat.	Protection	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Poursuivre l'application ou adapter les modalités de mise en valeur et d'exploitation des ressources, de façon à maintenir et voir accroître la qualité de l'habitat du cerf de Virginie.</li> <li>– Favoriser l'utilisation du territoire pour l'enseignement pratique et la recherche en sciences forestières dans les forêts d'enseignement et de recherche.</li> <li>– Permettre les utilisations récréatives n'ayant pas pour effet d'accroître la vulnérabilité du cerf de Virginie, et ce, plus particulièrement en période hivernale.</li> <li>– Assurer le maintien de la qualité de la ressource hydrique et plus spécifiquement des rivières à saumon.</li> <li>– Maintenir la qualité des paysages dans l'environnement visuel des infrastructures récréatives et des corridors panoramiques.</li> <li>– Favoriser l'utilisation récréative des rivières.</li> </ul>	Récréoforestière - Récréotouristique (Plage Lac Ferré)			
01-008	Écosystème forestier exceptionnel	Éclatée (24)	13,8	0,12	Préserver des écosystèmes présentant un intérêt particulier sur le plan de la diversité biologique, notamment en raison de leur caractère rare ou ancien.	Protection stricte	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Les activités de mise en valeur du pétrole, du gaz naturel et des réservoirs souterrains devraient se faire en respectant la protection du couvert forestier.</li> </ul>	Conservation			

							<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir la qualité de l'habitat du saumon et poursuivre la mise en valeur des zecs et réserves fauniques des rivières à saumon.</li> <li>- Favoriser l'utilisation récréative des rivières.</li> </ul>	
01-009	Habitat du rat musqué	Éclatée (13)	5,62	0,049	Sauvegarder l'habitat du rat musqué.	Protection	Aucun objectif spécifique	Récréoforestière
01-014	Plans d'eau à fort potentiel récréotouristique	Éclatée (27)	189,55	1,649	Utiliser prioritairement les lacs, les ressources et les territoires à des fins récréatives (plein air, activités aquatiques, chasse et pêche, villégiature, etc.) tout en assurant le maintien de la qualité des plans d'eau.	Utilisation prioritaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapter les pratiques de gestion des ressources et de l'aménagement des infrastructures :</li> <li>- afin d'assurer le maintien de la qualité de la ressource hydrique;</li> <li>et de manière :</li> <li>- à protéger les habitats essentiels au maintien du potentiel faunique, notamment de l'habitat du touladi;</li> <li>- à maintenir la qualité des paysages qui constituent des principaux attraits des sous-zones;</li> <li>- à assurer la préservation et la mise en valeur des sites archéologiques.</li> </ul>	Récréotouristique et Récréoforestière

No de la zone	Nom	Type de zone*	Superficie (km2)**	Territoire public régional (%)***	Orientation gouvernementale			Affectation au SAD
					Intention	Vocation	Objectif spécifique	
01-025	Parc national	Éclatée (3)	323,26	2,812	Préserver un territoire représentatif de la côte du sud de l'estuaire du Saint-Laurent (parc national du Bic), du massif gaspésien (parc national de la Gaspésie) et des monts Notre-Dame (parc national du Lac- Témiscouata) tout en les rendant accessibles au public à des fins d'éducation et de récréation.	Protection stricte	Aucun objectif spécifique	Récréotouristique et conservation
01-027	Zec Owen	Simple	451,5	3,927	Utiliser le territoire et l'ensemble des ressources dans une optique de mise en valeur de la faune.	Utilisation multiple modulée	– Adapter les pratiques de mise en valeur et de gestion des ressources et du territoire de manière à favoriser la mise en valeur de la faune.	Récréoforestière
					– Maintenir la qualité des attraits récréatifs, notamment, les paysages.			
01-028	Forêt d'enseignement et de recherche du Témiscouata	Simple	7,3	0,063	Utiliser prioritairement le territoire pour l'enseignement pratique et la recherche en sciences forestières.	Utilisation prioritaire	– Adapter les pratiques de mise en valeur de la faune en fonction des activités d'enseignement et de recherche.	Récréoforestière
					– Adapter les activités d'exploration et d'exploitation des substances minérales en fonction des activités d'enseignement et de recherche sur le milieu forestier.			
01-033	Réserve faunique Duchénier	Simple	180,74	1,572	Utiliser le territoire et l'ensemble des ressources en considérant la conservation et la mise	Utilisation multiple modulée	– Poursuivre la production de matière ligneuse en la modulant en fonction de la mise en valeur de la faune.	Conservation
					– Poursuivre le développement des activités			

							acéricoles en le modulant en fonction de la mise en valeur de la faune.	Récréoforestière
					en valeur de la faune exercée sur une base commerciale.		– Poursuivre le développement des activités récréatives en le modulant en fonction de la mise en valeur de la faune.	
							– Favoriser l'utilisation récréative des rivières.	
01-034	Esprit-Saint, Trinité- des-Monts	Simple	72,63	0,632	Utiliser le territoire et l'ensemble des ressources.	Utilisation multiple	Aucun objectif spécifique	Récréoforestière
01-035	Érablière, Esprit-Saint	Simple	7,86	0,068	Utiliser prioritairement le territoire et les ressources pour la mise en valeur à des fins acéricoles.	Utilisation prioritaire	Aucun objectif spécifique	Récréoforestière
01-036	Centre Rimouski-Neigette	Simple	42,67	0,371	Utiliser le territoire et l'ensemble des ressources.	Utilisation multiple	Aucun objectif spécifique	Récréoforestière
01-037	Forêt d'enseignement et de recherche de Macpès	Simple	17,7	0,154	Utiliser prioritairement le territoire pour l'enseignement pratique et la recherche en sciences forestières.	Utilisation prioritaire	– Adapter les modalités de développement des activités récréotouristiques en fonction des activités d'enseignement et de recherche sur le milieu forestier.	Récréoforestière et Conservation
							– Maintenir la qualité de l'habitat du saumon et poursuivre la mise en valeur de la zec de rivière à saumon.	
01-038	Habitat floristique	Éclatée (2)	1,04	0,009	Préserver l'habitat de la valériane des tourbières, espèce vulnérable.	Protection stricte	Aucun objectif spécifique	Récréoforestière
01-039	Érablière, zec du Bas-Saint-Laurent	Simple	58,53	0,509	Utiliser prioritairement le territoire et les ressources pour la mise en valeur à des fins acéricoles.	Utilisation prioritaire	Aucun objectif spécifique	Récréoforestière
01-040	Zec du Bas-Saint-Laurent	Simple	782,12	6,803	Utiliser le territoire et l'ensemble des ressources dans une	Utilisation multiple modulée	– Adapter les pratiques de mise en valeur et de gestion des ressources et du territoire de manière à favoriser la mise en valeur de la	Récréoforestière

\* Le chiffre entre parenthèses indique le nombre de sous-zones dans le cas des zones éclatées.

\*\* La superficie indiquée est la superficie du territoire public dans la zone. Les données de superficie proviennent d'un calcul graphique effectué à partir du logiciel ArcView.

\*\*\* La proportion du territoire public indiquée est la proportion de la superficie du territoire public de la zone par rapport au territoire public de la région, à l'exception du milieu marin (eau salée).

N° de la zone	Nom	Type de zone*	Superficie (km <sup>2</sup> )**	Territoire public régional (%)***	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectif spécifique
					optique de mise en valeur de la faune.		<p>faune.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Maintenir la qualité des attraits récréatifs, notamment les paysages, dont celui du corridor panoramique de la route 234.</li> <li>– Favoriser l'utilisation récréative des rivières.</li> <li>– Assurer le maintien de la qualité de la ressource hydrique et plus spécifiquement des rivières à saumon.</li> <li>– Mettre en valeur le potentiel éolien dans les parties de la zone où il est mesuré et favorable à l'exploitation de cette ressource.</li> </ul>
01-041	Réserve faunique de Rimouski	Simple	686,34	5,970	Utiliser le territoire et l'ensemble des ressources en considérant la conservation et la mise en valeur de la faune exercée sur une base commerciale.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Poursuivre la production de matière ligneuse en la modulant en fonction de la mise en valeur de la faune.</li> <li>– Rentabiliser les investissements sylvicoles réalisés en modulant les interventions en fonction de la mise en valeur de la faune.</li> <li>– Assurer le maintien de la qualité de la ressource hydrique et plus spécifiquement des rivières à saumon.</li> <li>– Favoriser l'utilisation récréative des rivières.</li> <li>– Poursuivre le développement des activités de mise en valeur des substances minérales et énergétiques (hydrocarbures) en modulant les interventions en fonction de la mise en valeur de la faune.</li> <li>– Mettre en valeur le potentiel éolien dans les parties de la zone où il est mesuré et favorable à l'exploitation de cette ressource.</li> </ul>

N° de la zone	Nom	Type de zone*	Superficie (km <sup>2</sup> )**	Territoire public régional (%)***	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectif spécifique
01-042	Réserve écologique	Éclatée (3)	21,62	0,188	Préserver intégralement des milieux naturels présentant des caractéristiques écologiques distinctives ou représentatives, tout en permettant la recherche scientifique et l'éducation.	Protection stricte	Aucun objectif spécifique
01-043	Projet d'agrandissement de la réserve écologique Charles-B.-Banville	Simple	0,44	0,004	Préserver intégralement des milieux naturels présentant des caractéristiques écologiques distinctives ou représentatives, tout en permettant la recherche scientifique et l'éducation.	Protection stricte projetée	Aucun objectif spécifique
01-044	Pourvoirie Le Chasseur	Simple	192,66	1,676	Utiliser le territoire, l'ensemble des ressources et des services qui y sont rattachés en tenant compte de la mise en valeur de la faune qui y est exploitée sur une base commerciale.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Poursuivre la production de matière ligneuse en la modulant en fonction de la mise en valeur commerciale de la faune.</li> <li>– Poursuivre les activités d'exploration d'hydrocarbures en les modulant en fonction de la mise en valeur commerciale de la faune.</li> <li>– Favoriser l'utilisation récréative des rivières</li> </ul>

N° de la zone	Nom	Type de zone*	Superficie (km <sup>2</sup> )**	Territoire public régional (%)***	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectif spécifique
01-062	Potentiel éolien TFS	Simple	51,30	0,446	Utiliser le territoire et les ressources, notamment la ressource éolienne, dans un contexte de mise en valeur de la faune.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Adapter les pratiques de mise en valeur et de gestion des ressources et du territoire de manière à favoriser la mise en valeur de la faune.</li> <li>– Adapter les interventions sur le territoire et les ressources de manière à intégrer la possibilité de mettre en valeur le potentiel éolien.</li> </ul>

\* Le chiffre entre parenthèses indique le nombre de sous-zones dans le cas des zones éclatées.

\*\* La superficie indiquée est la superficie du territoire public dans la zone. Les données de superficie proviennent d'un calcul graphique effectué à partir du logiciel ArcView.

\*\*\* La proportion du territoire public indiquée est la proportion de la superficie du territoire public de la zone par rapport au territoire public de la région, à l'exception du milieu marin (eau salée).